

Budget, une situation financière saine

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE LA COUR DES COMPTES : UNE SITUATION FINANCIERE SAIN

Au cours de l'année 2017, et suite à la mise en place de notre commune nouvelle, La Chambre Régionale de la Cour des comptes a souhaité contrôler les comptes, les actes budgétaires et de gestion de notre collectivité pour la période 2012 à 2016.

Le 28 février 2018, nous avons reçu le rapport d'observations définitives de la gestion de la commune de Villedieu les poêles pour les exercices 2012 à 2015 et de la commune de Villedieu les Poêles –Rouffigny pour toute l'année 2016.

L'intégralité du rapport est consultable sur le site www.ccomptes.fr
(onglet Chambres régionales et territoriales des comptes / Normandie).

La cour des comptes a établi des recommandations concernant, entre autres, la présentation des rapports d'orientations budgétaires ou la nécessité de revoir la programmation des recettes et dépenses des projets pluriannuels de grande ampleur.

Nous avons tenu compte de ces recommandations en enrichissant les documents présentés du rapport d'orientations budgétaires et de la présentation du budget 2018 avec la programmation de recettes / dépenses des projets pluriannuels de grande ampleur, tels que la Maison du Patrimoine Sourdin et la construction d'une nouvelle station d'épuration.

La Cour a également souligné les points suivants :

1) Une situation financière saine malgré les difficultés économiques de notre zone.

« Au cours de la période contrôlée, il a été constaté une situation financière saine, tant pour la commune historique que pour la commune nouvelle, obtenue grâce à une évolution maîtrisée des charges de gestion associée à une stabilisation des produits de gestion. Elle a permis de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour conduire les investissements prévus sans un recours excessif à l'emprunt. » (Extrait synthèse page 1)

2) Une commune nouvelle de taille modeste qui fonctionne bien et particulièrement profitable aux habitants de Rouffigny.

« En matière d'organisation, les dispositifs précédemment mis en place sur Villedieu les Poêles, qui fonctionnaient de façon satisfaisante, ont été appliquées à la commune nouvelle. La principale évolution concerne l'offre de service désormais proposée aux habitants de Rouffigny. La commune nouvelle apparaît comme une réponse possible pour permettre aux communes de très petite taille d'offrir à leur population des services variées et modernes nécessitant une maîtrise technique accrue ». (Extrait page 8)

3) Une politique active de la gestion de la dette

« La collectivité gère sa dette de façon active en vue de l'optimiser quand les évolutions du marché bancaire le permettent. Ainsi en Juillet 2015, un emprunt contracté en 2007 à un taux d'environ 4,43 % a pu être refinancé par un nouvel emprunt à taux fixe d'environ 1,87% souscrit sur une durée de 12 ans et pour un montant de 819.000,00 € » (Extrait page 17)

Le respect de notre obligation d'emploi des personnes en situation de handicap.

« La chambre a constaté le respect de l'obligation avec l'emploi de trois personnes en situation de handicap à plein temps. » (Extrait page 20)

Enfin, La cour nous a également rappelé que, suite à la création de la commune nouvelle, le maintien de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement reçue de l'Etat) à une durée limitée de 3 ans et que la collectivité devra donc continuer à demeurer vigilante dans les années à venir à ce que nos dépenses ne progressent pas un rythme trop supérieur à nos recettes.

Soyez rassurés, c'est bien dans cet esprit que notre équipe municipale continuera à travailler.

Christophe Delaunay
Adjoint aux finances

Les finances de notre commune en 2017 et les perspectives 2018

Le Budget primitif est un acte important de la vie de la commune et de ses habitants. En effet, Il reprend l'ensemble des dépenses et des recettes que la collectivité prévoit pour une année. Avant de vous présenter les orientations principales de l'année à venir, arrêtons-nous un instant sur l'année qui vient de s'écouler. Les résultats de l'année 2017 concernent les comptes de la « Commune Nouvelle », et ceux des services Eau & Assainissement :

Les comptes de la commune nouvelle

Sur l'exercice 2017, notre commune a réalisé un résultat de fonctionnement positif de +724.509,68 €.

Cet excédent est le fruit d'une gestion rigoureuse de nos dépenses. Ce résultat vient conforter le résultat des années antérieures reporté (stocké) pour un montant de 1.283.141.84 €. Nous avons utilisé une partie de cet excédent pour financer une partie de nos investissements réalisés en 2017 (pour 265.800,76 €) et ainsi réduire la souscription d'emprunt à 200.000,00 € (contre les 400.000,00 € prévus initialement). Pour construire notre budget 2018, nous disposons donc d'un excédent reporté de 1.741.850,76 €.

Cette somme sera bien utile pour autofinancer une partie de nos investissements à venir sur les 3 prochaines années (Maison du patrimoine Sourdin, marché des chaudières, travaux annuels programmés).

Les comptes de notre service EAU

Sur l'exercice 2017, le résultat d'exploitation est positif de + 85.527,57 €. Ce montant vient conforter l'excédent provenant des résultats antérieurs reportés de + 244.289.47 €. Après avoir affecté une partie de ces résultats au besoin de financement de la section d'investissement (aucun emprunt n'a été souscrit en 2017), nous avons à notre disposition au 01/01/2018, la somme de + 301.932.92 €. Cet excédent servira également à autofinancer les travaux importants à venir qui devront être réalisés sur les réseaux en vue de la construction de la nouvelle station d'épuration. Nous attendons, courant de cette année, le résultat du diagnostic des réseaux d'eaux usées. Toutefois, compte tenu de cette situation, le tarif de l'eau restera inchangé pour l'année 2018.

Les comptes de notre service ASSAINISSEMENT

Pour le service assainissement, l'année 2017 est marquée par un excédent de fonctionnement de + 123.351,64 €, qui vient également conforter l'excédent reporté des années antérieures de + 80.667,28 €. Compte tenu des règles comptable de l'affectation du résultat, nous disposons d'un report en exploitation de + 203.852,26 €. Depuis 2016, nous avons décidé d'augmenter très significativement le coût facturé du service d'assainissement. Ce budget qui est autonome doit supporter seul les annuités de remboursement de l'emprunt important que nous devons souscrire (supérieur à 2.000.000,00 €), afin d'assumer le plan de financement de la construction de la nouvelle station d'épuration. Seuls les foyers sourdins reliés à l'assainissement collectif devront financer ce projet incontournable dont la construction s'échelonnera sur les 3 prochaines années.

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2018

1 - Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux pour 2018

Seul le lissage des taux entre la commune historique de Villedieu-les-Poêles et la commune de Rouffigny se poursuit comme prévu pour la deuxième année (rappel : douze années seront nécessaires pour harmoniser les taux d'imposition entre les deux communes historiques).

2 - Politique dynamique d'investissements au sein de la commune

En plus des 403.895,00 € de travaux qui restent à réaliser de l'exercice précédent, 1.382.762,00 € de travaux sont programmés en 2018 (dont 119.271,00 € de travaux à réaliser par nos services en régie).

Ci-joint quelques exemples de travaux à venir :

Éclairage Public : 26.500,00 € (dont la modernisation de l'éclairage public, parking SNCF)

Mise en place de la Vidéoprotection : 75.000,00 € (dont travaux et pose de caméras)

Stade municipal : 20.350,00 € (dont travaux chaudière pour les vestiaires du stade)

École maternelle : 91.737,00 € (dont réfection couverture restaurant scolaire, sécurisation des entrées, changement de menuiseries et travaux chaudière..)

École Primaire : 59.390,00 € (dont travaux réfection couverture aile sud, sécurisation entrées et travaux sur chaudière..)

Complexe sportif : 48.900,00 € (dont travaux de réfection et mise en accessibilité des vestiaires)

Salle des fêtes : 35.072,00 € (dont travaux chaudière et réfection des cheneaux...)

Musées municipaux : 61.285,00 € (dont travaux réfection toiture et cheminée Cour du Foyer et réfection de toiture du musée du meubles...)

Signalisation : 78.693,00 € (dont fourniture et pose d'une nouvelle signalétique urbaine..)

Maison du Patrimoine Sourdin : 161.515,00 € (dont la réfection de toiture de l'ancien cinéma..)

Aménagement de la zone humide au Mocquart : 139.964,00 €

Travaux de voiries : 120.000,00 €

Espaces verts – Aires de jeux : 30.400,00 € (dont réfection de l'Espace Pierre Guérin)

Mairie de Rouffigny : 34.335,00 € (dont construction de sanitaires public et travaux chaudière)

Investissements de 2014 à 2017

3 - Maintien de nos participations aux associations locales

Comme les années précédentes, l'équipe municipale souhaite maintenir en 2018 son soutien financier et technique auprès de nos associations, de nos bénévoles et de nos éducateurs. Nous sommes tous admiratifs de l'énergie déployée par vous toutes et tous pour faire de notre commune, une cité « attrayante », riche de partage culturel et sportif en tout genre.

Enfin et comme l'a souligné le rapport établi cette année par la Chambre Régionale de la Cour des Comptes, nous continuerons en 2018 à être vigilant quant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement de notre collectivité.

Christophe Delaunay
Adjoint aux finances

4.499.000,00 €

D'INVESTISSEMENTS PAYÉS PAR NOTRE COMUNE DE 2014 à 2017

Principaux postes :

